

Maison de la Justice et du Droit

La maison de Justice et du Droit est au service de tous pour accueillir, aider et informer les personnes de l'arrondissement judiciaire sur les procédures et démarches à accomplir, pour connaître et exercer les droits consacrés par la loi.

Les missions de la Maison de la Justice et du Droit

Elle agit grâce aux moyens mis en place en collaboration avec le ministère de la Justice, la Ville de Garges-lès-Gonesse, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et les professionnels du droit (Avocats, Huissiers de Justice, Notaires et Juristes spécialisés) pour rapprocher les juridictions, les spécialistes du droit et les habitants.

Par la coordination de tous ces services, elle permet aussi la recherche de solutions amiables des petits litiges, la médiation en matière civile et pénale ainsi que le traitement des actes d'incivilité qui constituent des infractions pénales.

ACCÈS

37 rue du Tiers-Pot, Les Doucettes, Garges-lès-Gonesse

Bus RATP : 133, arrêt « Hôtel de Ville », 333, arrêt « Collège Henri Wallon »

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 9h30 à 13h - Fermé au public l'après-midi (travail administratif)

Elu référent

Benoit JIMENEZ

Maire

Maire de Garges-lès-Gonesse

Conseiller régional d'Île-de-France

Vice-Président de l'Agglomération Roissy Pays de France

[Contacter le Maire](#)

Service référent

Direction de la Sécurité Publique

Service

95140 Garges-lès-Gonesse

France

[Contacter](#)

48.9703841, 2.399024

Liens utiles

[L'Espace citoyen](#)

[La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France](#)